

Le bilan de l'association s'élève au 31/12/2015 à **261 326 €** (222 909 € en 2014).

Les comptes d'exploitation 2015 font apparaître un **résultat bénéficiaire de 59 268 euros sur un budget 482 651 €**

Ce bénéfice représente environ 12,3 % du budget global.

Pour rappel :

En 2014, le résultat était de - 22 548 € sur un budget global de 583 663 €.

En 2013, le résultat était de - 4 167 € sur un budget global de 588 457 €.

Néanmoins, le budget réalisé 2015 est inférieur d'environ 7,2 % à celui voté en Assemblée Générale le 05 mars 2015.

Explication du résultat :

Ce résultat exceptionnel s'explique notamment par les choix que la FEDELIMA avait dû opérer fin 2014 pour garantir sa pérennité à moyens termes, à savoir diminuer sa masse salariale, seule marge de manœuvre pour retrouver un équilibre budgétaire. Nous avons donc procédé à deux licenciements pour motif économique fin 2014. Depuis lors, l'équipe salariée est ainsi passée de 7 à 5 personnes.

Or l'impact de cette mesure s'est pleinement ressenti sur 2015 et explique en partie le résultat comptable de l'année, même si nous devons poursuivre nos efforts pour pouvoir arriver progressivement à la constitution d'un réel fonds de roulement qui permette de garantir une relative stabilité économique pour la fédération.

De plus, ce résultat s'explique également par le soutien confirmé de nos principaux partenaires (Ministère de la Culture / DGCA et CNV) inscrit dans des conventions pluriannuelles qui permettent une projection à plus longs termes et une amélioration progressive de la gestion de notre trésorerie.

Et pour finir sur ce résultat 2015, la hauteur prévisionnelle des cotisations de nos adhérents – qui représente environ 25% de nos produits - a également été atteinte.

A. LES CHARGES DE STRUCTURES :

- **↑ Les charges de prestation de services** (11 884 €) ont augmenté par rapport au BP (8 000 €) mais sont constantes par rapport à 2014 (11 029 €) : prestation graphique et d'impression sur la réalisation des outils de communication / prestation finalisation étude coopération
- **↓ Les frais bancaires** ont continué à diminuer : amélioration de la trésorerie (soutien du CNV en convention triennale versement en une fois au printemps)

B. LES CHARGES LIEES A L'ACTIVITE:

• **Vie associative et fédérale** : Le réalisé 2015 global de cette partie (36 248 €) est conforme aux prévisions du prévisionnel (33 500 €). Néanmoins nous constatons que les frais liés aux réunions du BE sont à réévaluer. Le nombre de réunion du BE reste important 7 réunions sur 2015

- **Accompagnement des adhérents** : Le réalisé est conforme au prévisionnel
- **Observation et études** :

↓ Le budget réalisé n'atteint quasiment que la moitié des prévisions. Cela est dû au décalage de certaines études ainsi qu'une répartition analytique des travaux réalisés qui a été ventilée dans les pôles correspondants.

- **Europe et international** :

↓ On observe une légère baisse sur le budget réalisé du projet européen « Lighthouses ».

- **Activités artistiques et culturelles des lieux** :

↓ Le différentiel entre le prévisionnel (57 000 €) et réalisé (12 847 €) est de 44 153 €. Il vient essentiellement de la non mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement artistique et culturel.

La réflexion sur ce sujet se poursuit.

- **Territoire et environnement professionnel** :

↓ Le budget réalisé atteint deux tiers du budget prévisionnel.

Les rencontres territoriales prévues en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine initialement en septembre 2015 ont été reportées à la demande des acteurs du territoire.

- **Structuration des lieux** :

↓ Actions globalement réalisées à l'économie.

C. LES CHARGES DE PERSONNEL :

Les rémunérations sont inférieures d'environ 30 000 euros. Le différentiel vient essentiellement de la diminution de la masse salariale.

A noter, parallèlement la mise à niveau de l'ensemble de l'équipe sur un même échelon de la convention collective animation (groupe H échelon 450, cadre), hors ancienneté.

2 – ANALYSE DES PRODUITS

A. LES RESSOURCES PROPRES :

- **Cotisations :**

Elles sont conformes au prévisionnel.

- **Prestations :**

↓ Les prévisions étaient liées aux recettes de co-production dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement artistique, qui n'a pas eu lieu en 2015. C'est également pour cette même raison que les charges sont plus faibles au niveau du pôle « activités artistiques ».

- **Produits divers de gestion :**

↑ L'augmentation relative de cette ligne est due aux différentes refacturations. Cette année, elle est en augmentation du fait notamment des refacturations d'hébergement, de restauration ou de transport liées à POP MIND 2015.

- **Partenariats :**

Le Ministère de la culture / DGCA – délégation musique a maintenu l'intégralité de son soutien, 200 000 € (en intégrant les 20 000 € attribués à titre exceptionnels depuis 2013).

Le Bureau de l'action européenne et internationale (BAEI) de la DGCA a également confirmé son engagement sur POP MIND avec un soutien à hauteur de 15 000 €.

JEUNESSE _DJEPVA et FDVA : Poursuite du partenariat, soutien aux auteurs du prévisionnel

EUROPE : continuité du projet triennal « Lighthouses » (2014 – juin 2015) : la part budgétaire annuelle est répartie au prorata de la subvention en fonction de l'avancée du projet.

CNV : convention triennale 2015-2017 à hauteur de 70 000 euros

SOCIETES CIVILES :

Les soutiens de L'ADAMI et la SPEDIDAM étaient liés directement à Jazz en Scènes et n'ont donc pas été sollicités sur 2015 (les sommes inscrites en 2015 sont des reprises pour risque faites sur 2014)

B. EMPLOI ET FORMATION :

Poste FONJEP : Poste en convention triennale 2014-2016, aide annuelle à hauteur de 7 263 €

3 – LE BILAN 2015

Les capitaux propres sont portés à 100 123 € en 2015 en intégrant le résultat de 59 268 €

En 2014 : 40 854 €

En 2013 : 63 402 €

Cependant, tout comme l'an dernier ces derniers demeurent insuffisants au regard du besoin en fond de roulement.

La situation de la trésorerie s'est améliorée, par deux facteurs :

- Un facteur structurel : obtention d'un prêt à taux zéro du FONDES 44 (France Active) de 30 000 euros remboursable sur 3 ans.
- Un versement de 60 000 euros en décembre 2015 correspondant à un appel à projet du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour des dépenses qui vont s'étaler sur 2016.

De ce fait, nos disponibilités s'élèvent au 31/12/2015 à 71 865 € contre 5 243 € en 2014

Néanmoins, il reste un effort à faire pour dégager un réel fond de roulement.

Total Actif = 179 931 € contre 100 123 € (40 854 + 59 268) en capitaux propres, sous réserve de l'affectation du résultat en report à nouveau auxquels s'ajoutent 30 000 € de prêt du FONDES 44.

Evolution du bilan au regard de la situation d'ICOOP :

Petit rappel historique :

En 2013, les actionnaires de la société ICOOP ont décidé de procéder à une opération de contraction du capital et de recapitalisation autrement appelé « coup d'accordéon ».

Ainsi la valeur de l'action de la société était passée de 59,50€ à 16,38€ engendrant ainsi en 2014 une perte des immobilisations financières de l'association de 47 093€.

En 2015, la FEDELIMA a procédé à une recapitalisation de la société ICOOP en transformant ses apports en compte courant en immobilisation financière. Cette recapitalisation est d'un montant de 159 394€, portant ainsi le montant des immobilisations financières à 179 077€.

Cette opération a clôt le processus de recapitalisation de la société, plaçant notre Fédération comme actionnaire majoritaire à hauteur de 88,9% des parts.

Cela normalise notre situation par rapport à notre « filiale » ICOOP.

5 – LE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

En conclusion, je vous demande d'approuver :

- les comptes de l'exercice 2015 et d'affecter le résultat en report à nouveau pour la constitution d'un **fonds associatif**.

A Mâcon, le 02 mars 2015

François Jolivet, Trésorier.